

3° des messages échangés entre les deux chambres de la Législature;

4° de toutes les interviews publiées dans les journaux par les membres de la délégation civique, et par les membres de l'Assemblée législative et du Conseil législatif;

5° et de tous autres documents de nature à aider la Commission à résoudre les questions qui lui sont soumises;

Et aussi de prier le contrôleur de la Ville de préparer pour la prochaine assemblée un rapport sur le résultat financier de l'échec du bill de la Ville, et sur l'embarras que cet échec peut causer aux projets d'améliorations en perspective et que l'adoption de ce bill aurait rendues possibles;

Et que la Commission s'ajourne maintenant.

Cette proposition étant soumise aux voix, elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 21 mars

Sont présents MM. les échevins Lévy, président, Turner, Bumbray, M. Martin, Séguin et Guay.

—A la demande de M. l'échevin Guay, la Commission consent à prendre en considération le sixième ordre du jour.

La Commission prend alors connaissance des nouvelles demandes suivantes pour la position d'assistant-commis au marché à bestiaux de l'Est, savoir:

MM. Jos. Dansereau, Alfred Archambault, J.-B.-S. Day, Alphonse Demers, Geo.-R. Jodoin, J.-Elie Guimond, J.-B. Vermette, Adolphe Champoux, Phydime Drolet, Edouard Leblanc et René Bissonnette.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que M. P. Masson, commis de la pesée Hochelaga, soit promu à la position d'assistant au marché à bestiaux de l'Est en remplacement de feu M. N. Dupré, au même salaire que ledit M. Dupré, soit \$600 par année, et à la demande de M. le président il est

Résolu: Que M. Adolphe Champoux soit nommé commis de la pesée Hochelaga, en remplacement de M. P. Masson, promu à la position d'assistant-commis au marché à bestiaux de l'Est; M. Champoux devant recevoir le même traitement que ledit M. Masson, soit \$500 par année, et le traitement de ces deux employés devant dater de ce jour.

—Soumise et lue une lettre de M. L. Dallaire remerciant la Commission de l'avoir nommé assistant-commis au marché à bestiaux de l'Est, mais regrettant d'avoir à résigner.

Résolu: Que cette lettre soit reçue et acceptée.

—Soumises et lues les soumissions suivantes pour la location de l'étal No 4 du marché Bonsecours, rue Saint-Paul; MM. Joseph Fréchette et Alfred Frenette offrant chacun \$2.00 par semaine.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que la soumission de M. Fréchette soit acceptée aux prix et conditions spécifiés.

—Est soulevée la question du renouvellement du privilège de la vente du fourrage au marché à bestiaux de l'Est.

La Commission prend alors connaissance du rapport suivant de la sous-commission chargée d'étudier la demande de la Compagnie du C. P. R.

* * *

A M. le président et MM. les membres de la Commission des Marchés,
Messieurs,

La sous-commission du marché à bestiaux de l'Est a l'honneur de faire rapport qu'elle a pris en sérieuse considération et étudié avec soin, la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien pour le renouvellement de son bail avec la Ville, quant au privilège exclusif de la vente du fourrage et l'entretien des bestiaux au marché à bestiaux de l'Est.

3° of the messages exchanged between the two branches of the Legislature;

4° of all the interviews published in the press by members of the Civic delegation, and by members of the Legislative Assembly, and of the Legislative Council;

5° and of all other documents which may help the Committee in the discussion of the questions submitted to them.

—That the City Comptroller be requested to report at the next meeting, on the financial result of the failure of the City's bill, and on the embarrassment which said failure may cause owing to contemplated improvements which would have been carried out if said bill had been adopted.

And that his Committee do now adjourn.

Said motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting held the 21st of March.

Present: Ald. Levy, chairman, Turner, Bumbray, Martin, Seguin and Guay.

—At the request of Ald. Guay, the Committee agreed to consider the sixth order of the day.

The Committee then considered the following new applications for the position of assistant clerk at the Eastern cattle market, to wit: Jos. Dansereau, Alfred Archambault, J. B. S. Day, Alphonse Demers, Geo. R. Jodoin, J. Elie Guimond, J. B. Vermette, Adolphe Champoux, Phydime Drolet, Edouard LeBlanc and René Bissonnette.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That Mr. P. Masson, clerk at the Hochelaga weigh-house be promoted to the position of assistant clerk at the Eastern Cattle Market, to replace Mr. N. Dupré, with the same salary paid to Mr. Dupré, to wit, \$600 per annum, and at the chairman's request, it was

Resolved: That Mr. Adolphe Champoux be appointed clerk at the Hochelaga weigh-house to replace Mr. P. Masson promoted to the position of assistant clerk at the Eastern Cattle Market; Mr. Champoux shall receive the same salary as that paid to said Mr. Masson, to wit, \$500 per annum, and that the salary of both employes to be computed from to-day.

—Submitted and read a letter from Mr. L. Dallaire offering thanks to the Committee for his appointment as assistant clerk at the Eastern Cattle Market, which he regretted he had to resign.

Resolved: That said letter be received and accepted.

—Submitted and read the following tenders for the rental of stall No 4, at Bonsecours Market, St. Paul Street: Joseph Fréchette and Alfred Frenette offering, each \$2.00 per week.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That Mr. Fréchette's tender be accepted at the price and conditions therein mentioned.

—The matter of renewing the privilege of selling fodder at the Eastern Cattle Market being brought up,

The Committee then took cognizance of the following report of the sub-committee appointed to consider the offer made by the C. P. R.

* * *

To the chairman and members of the Market Committee,
Gentlemen,

The sub-committee re the Eastern Cattle Market respectfully submit that they have carefully considered and studied the offer made by the Canadian Pacific Railway Company, in connection with the exclusive privilege of selling fodder and for the keeping of cattle at the Eastern cattle market.